



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Toxicomanes déplacés porte de la Vilette

Question au Gouvernement n° 4494

Texte de la question

TOXICOMANES DÉPLACÉS PORTE DE LA VILLETTE

M. le président. La parole est à M. Bastien Lachaud.

M. Bastien Lachaud. Monsieur le Premier ministre, cela fait maintenant quarante-cinq jours que le préfet de police Lallement a installé 150 consommateurs de crack porte de la Vilette, à proximité immédiate d'Aubervilliers et de Pantin. Le ministre Darmanin affirmait ici-même, le 28 septembre, que la « situation ne pouvait être que temporaire, pour quelques heures, quelques jours ». Mais rien ne change, tout empire. Les riverains subissent les nuisances et l'insécurité, qui s'ajoutent aux difficultés de longue date du quartier : habitat insalubre, pauvreté, précarité, trafics.

Les consommateurs de drogue sont abandonnés, dans des conditions indignes et inhumaines. Le 28 octobre, le corps d'une jeune femme, morte d'une overdose a été retrouvé ; elle s'appelait Emma, elle n'avait que 28 ans. Voilà où conduit votre inaction criminelle !

Vous ignorez les habitants comme les élus. Le ministre de la santé ne fait rien. Votre seule réponse ? Un mur ! Entre Paris et la Seine-Saint-Denis ! Pire, des poursuites en justice contre les riverains. N'avez-vous pas honte ?

Les solutions sont pourtant connues : dans l'immédiat, des moyens pour la sécurité des riverains et la mise à l'abri des consommateurs de drogue, pour soulager des quartiers qui n'en peuvent plus ; à long terme, une politique globale de lutte contre les trafics, des campagnes de prévention et une prise en charge sociale et sanitaire des consommateurs.

La sixième puissance mondiale serait incapable de venir en aide à 150 personnes ? Maintenant qu'elles ont été déplacées, vers le périphérique et la Seine-Saint-Denis, vous vous en moquez ! Messieurs Darmanin et Lallement osent même prétendre qu'il n'y aurait « pas de riverains ». Vous méprisez tellement ce département et les classes populaires que, pour vous, ses habitants sont invisibles.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Ça sonne faux !

M. Bastien Lachaud. Alors, monsieur le Premier ministre, quand allez-vous mettre un terme à ce scandale ? Quand allez-vous cesser d'ignorer les appels à l'aide des habitants d'Aubervilliers et Pantin ?

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Pierre Cordier. ...et de la légalisation du cannabis !

M. Olivier Véran, *ministre des solidarités et de la santé*. Quand on parle de crack, on doit d'abord s'intéresser aux enjeux humains. Les consommateurs de crack sont souvent des gens qui ont été victimes de grandes violences pour en arriver à cette addiction à une drogue extrêmement violente, pour laquelle les solutions de sevrage existent mais sont d'une grande complexité.

Au-delà du parcours de ces usagers, il y a certes les riverains. Ils sont épuisés et il faut les écouter, entendre leur détresse et leur volonté que les choses changent. Il y a également les forces de l'ordre, qui luttent sans relâche contre le trafic de crack, ce qui est sans doute plus compliqué encore que pour d'autres types de trafic. Il y a enfin les soignants et les travailleurs sociaux, qui parfois s'épuisent sur le terrain, en ayant l'impression de porter chaque jour sur leurs épaules le poids du rocher de Sisyphe, pour le retrouver le lendemain matin à son endroit d'origine.

Je suis sûr d'une chose en tout cas : il n'y a pas de solution miraculeuse en la matière, mais il existe des solutions. De même, connaissant très précisément ce dossier parisien, je suis certain d'une autre chose : depuis le premier jour, la démagogie pollue sa bonne gestion. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et quelques bancs du groupe Dem. – Exclamations sur les bancs du groupe FI.*) Car la démagogie ne nous permet pas d'établir la totalité du dispositif qui existe dans le plan « crack » élaboré par ce gouvernement pour proposer des solutions comme de l'aide au repos, des parcours d'accompagnement renforcé, de l'aide au sevrage, des prises en charge médico-sociales, des maraudes, etc.

Je le redis, le Gouvernement continue de tendre la main aux collectivités concernées par ce problème à la fois sanitaire, médico-social et sécuritaire. Le ministre de l'intérieur fait totalement son travail en sécurisant les lieux et en permettant aux riverains de retrouver l'apaisement. Le ministère de la santé, quant à lui, est prêt à se mettre autour de la table avec la mairie de Paris, pour qu'elle nous fasse des propositions pouvant faire l'objet de financements par l'État. Notre main est tendue, et il faut enfin en finir avec cette situation. Nous avons trouvé des solutions dans d'autres collectivités, il n'y a pas de raison que l'on n'y arrive pas à Paris. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Bastien Lachaud](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (6^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4494

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 novembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 novembre 2021](#)